



Conseil Électoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 062-2526

NOTE DE PRESSE

INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU DU CONSEIL LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a procédé, le jeudi 24 septembre 2026, à l'installation de son nouveau bureau, en présence des cadres de l'institution, des membres du corps diplomatique, des partenaires nationaux et internationaux.

Le nouveau bureau est composé comme suit :

- **Conseiller Peterson Pierre-Louis, Président**
- **Conseiller Jaccéus Joseph, Vice-Président**
- **Conseiller Nemrod Sanon, Secrétaire général**
- **Conseillère Schnaïda Adély, Trésorière.**

Ce nouveau bureau succède à celui dirigé par le Conseiller Jacques Desrosiers.

Lors de la cérémonie, le Directeur général du CEP, Monsieur Uder Antoine, a salué le travail accompli par l'ancien bureau, soulignant sa rigueur et son engagement dans la conduite des activités de l'institution.

Il a réaffirmé la disponibilité de la Direction générale et de l'administration du CEP à accompagner le nouveau bureau dans l'accomplissement de sa mission. Il a, par ailleurs, souligné l'importance d'un travail concerté et coordonné entre les différentes composantes de l'institution afin de contribuer à la réussite du processus électoral. « Le défi est immense, la responsabilité est commune », a-t-il déclaré en substance.

De son côté, le président sortant, le Conseiller Jacques Desrosiers, a exprimé sa reconnaissance envers les collaborateurs et collaboratrices du CEP ainsi qu'aux différents partenaires nationaux et internationaux pour leur accompagnement au cours de sa présidence.

Revenant sur l'année écoulée, il a rappelé les difficultés rencontrées et souligné que, malgré celles-ci, le travail accompli a permis de mettre le pays en « mode élections », tout en se félicitant des résultats obtenus.

Il a également assuré le nouveau président de sa disponibilité à collaborer avec le nouveau bureau et à contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à la continuité de l'action institutionnelle.

Prenant la parole à son tour, le nouveau président du CEP, Conseiller Peterson Pierre-Louis, a souligné que son entrée en fonction marque une nouvelle étape pour l'institution, appelée à jouer un rôle central dans un processus électoral inclusif.

Il a insisté sur la responsabilité particulière qui incombe au CEP d'**écouter, de dialoguer, de coordonner et d'agir avec impartialité**. Selon le nouveau président, la réussite du processus électoral ne saurait relever uniquement du CEP. Elle nécessite la contribution et la responsabilité de l'ensemble des acteurs concernés.

Dans cette perspective, le CEP entend poursuivre un dialogue ouvert et responsable avec tous les acteurs, les partis et regroupements politiques, demeurer à l'écoute de leurs préoccupations, recevoir leurs observations et expliquer ses décisions dans le cadre de ses compétences légales et réglementaires.

En contrepartie, le président Pierre-Louis a appelé les acteurs politiques au respect des procédures ainsi qu'au rejet de toute forme de violence et d'intimidation, afin de favoriser un climat propice à la participation citoyenne et au déroulement pacifique des scrutins.

Il a, également, adressé un message particulier aux jeunes, aux femmes et à la diaspora, les encourageant à participer activement au processus électoral, au-delà du seul jour du scrutin.

Le président du CEP accordera une attention particulière à la formation et à l'éducation civique, afin de renforcer les connaissances, les compétences et la participation des jeunes et des femmes aux différentes étapes du processus électoral.

À cette occasion, le CEP réaffirme sa volonté de conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale et transparente, dans le strict respect des principes d'indépendance, d'intégrité et de responsabilité démocratique, dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Pétion-ville, le 25 septembre 2020

Pour authentification : (509) 4420-5006

